

**Budget du Manitoba 2007**

---

**LES  
AVANTAGES DU  
MANITOBA**

## **LES AVANTAGES DU MANITOBA**

---

### **Table des matières**

<b>LES AVANTAGES DU MANITOBA</b> .....	1
<b>LES AVANTAGES DU MANITOBA DANS LE DOMAINE DES ARTS ET DE LA CULTURE</b> .....	7
<b>Annexe 1 : COMPARAISON INTERPROVINCIALE DES DÉPENSES, DES TAXES ET DES IMPÔTS PERSONNELS EN 2007</b> .....	10
<b>Annexe 2 : LE MANITOBA : UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL POUR LE SECTEUR MANUFACTURIER</b> .....	23

## ■ LES AVANTAGES DU MANITOBA

De nombreux Manitobains considèrent La Fourche, lieu situé au confluent des rivières Rouge et Assiniboine, comme le cœur de leur province. En effet, depuis des milliers d'années, La Fourche est un lieu de rencontre où les gens se rassemblent, font du commerce et s'approvisionnent. Déjà, vers l'an 1000 avant Jésus-Christ, les peuples autochtones y établissaient des campements pendant de longues périodes, tirant ainsi profit de ce carrefour important d'un réseau continental de commerce et de transport.

Avec l'arrivée des Européens, La Fourche est devenu un lieu important pour la Compagnie de la Baie d'Hudson et pour la Compagnie du Nord-Ouest, car elles s'en servaient pour l'entreposage et l'expédition des fournitures dont avaient besoin les trappeurs et des fourrures destinées aux commerçants. Par la suite, le Fort Douglas et le Fort Gibraltar (plus tard renommé Fort Garry) ont été construits à proximité.

Au fil des décennies, la région s'est transformée, et de ce poste avancé est née une métropole.

La Province du Manitoba, créée en 1870, est devenue la porte d'entrée vers l'Ouest et le cœur des activités d'affaires, de commerce et de production dans les Prairies. Winnipeg, capitale de la nouvelle province, s'est dressée tout autour de La Fourche et est devenue le foyer de dizaines de milliers d'immigrants arrivés dans l'Ouest à la recherche de nouvelles possibilités. Dès 1891, alors que le Manitoba était l'un des endroits croissant le plus rapidement en Amérique du Nord, la population de Winnipeg avait monté en flèche à 150 000 habitants, par rapport à 25 000 en 1871.

Aujourd'hui, en 2007, le Manitoba demeure un élément essentiel de l'économie internationale. La province continue de faire partie intégrante d'un couloir de commerce et de transport de grande portée. La variété des biens et des services fournis s'est accrue considérablement. La collectivité de Winnipeg, née du site d'approvisionnement temporaire de La Fourche, forme de nos jours l'une des plus importantes villes cosmopolites de l'Amérique du Nord, et elle se positionne avantageusement au sein du marché mondial. Le Manitoba exporte ses produits et services vers le monde entier, notamment ceux provenant d'entreprises importantes comme Boeing Canada, Bristol Aerospace, Standard Aero, Palliser Furniture, CanWest Global Communications, Great-West Lifeco, le Groupe Investors, Agricore United, la North West Company, Motor Coach Industries, New Flyer Industries, CVRD Inco, Cangene, Biovail Corporation, Apotex, Winpak, Pollard Banknote Limited and Bühler Industries.

Le Manitoba garde un rôle de premier plan dans le domaine de l'immigration et du développement économique, et il reste un lieu de rencontre entre des personnes de cultures et de langues différentes. Les

« Le Manitoba possède une économie relativement stable, soutenue par l'un des tissus économiques les plus diversifiés du Canada, une diminution de la dépendance à l'égard du secteur primaire, une dépendance envers les marchés étrangers inférieure à la moyenne, et un des taux de chômage parmi les plus bas du Canada. »

Rapport d'évaluation de la solvabilité (le 24 avril 2006),  
Dominion Bond Rating Service



vagues d'immigration qui se sont succédées pendant des décennies, en provenance de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et des Amériques, ont enrichi la diversité culturelle du Manitoba.

En plus de l'anglais, du français et de langues autochtones telles que le cri et l'ojibway, plusieurs autres langues sont parlées au Manitoba, notamment le tagal, le chinois, le vietnamien, le japonais, l'allemand, l'islandais, l'ukrainien, le polonais, l'italien, le portugais, l'espagnol, l'hindi et le panjabi. Avec l'établissement de plus de 10 000 nouveaux immigrants chaque année au Manitoba, le patrimoine culturel de la province continuera à s'enrichir.

**Les exportations principales du Manitoba comprennent une variété de biens industriels et de biens de consommation, notamment :**

- Autobus
- Matériel aérospatial
- Produits pharmaceutiques
- Produits chimiques industriels
- Machinerie
- Produits métalliques primaires
- Hydroélectricité
- Produits céréaliers et oléagineux
- Aliments transformés
- Bovins et porcins

**Principales destinations des exportations du Manitoba :**

1. États-Unis
2. Japon
3. Chine
4. Mexique
5. Hong Kong
6. Taïwan
7. Belgique
8. Corée du Sud
9. Inde
10. Royaume-Uni

Un secteur commercial dynamique, l'offre de possibilités économiques, un riche patrimoine culturel et des niveaux d'immigration élevés : ces éléments font tous partie de ce que nous appelons « Les avantages du Manitoba », une combinaison unique de facteurs pour les particuliers et les entreprises. Ces facteurs sont notamment :

- une main-d'œuvre productive, instruite et multilingue;
- un environnement extrêmement favorable aux entreprises en termes de coûts, notamment le coût abordable des bureaux et des terrains, les coûts de construction modestes, et les taxes et impôts raisonnables;
- des coûts d'électricité parmi les plus bas en Amérique du Nord, avec des ressources hydroélectriques très fiables, renouvelables et respectueuses de l'environnement;
- un réseau de télécommunications étendu et moderne;
- un vaste réseau d'installations de recherche et de développement qui favorise l'innovation et la diffusion de la technologie;
- une position géographique pratique, au cœur du continent nord-américain, sur le fuseau horaire du Centre;
- un réseau de voies de communication et d'installations intermodales qui est efficace sur le plan des coûts et qui permet l'expédition des marchandises par route, par chemin de fer, par avion et par bateau;
- un coût de la vie extrêmement avantageux avec, entre autres, des tarifs d'assurance automobile et les taxes sur l'essence parmi les moins élevés au Canada;
- des services publics fiables et accessibles, notamment un système de santé et un système d'éducation universels et de qualité;
- des collectivités sûres, une communauté artistique et culturelle dynamique et un environnement naturel attrayant à peu de distance – autant de facteurs qui contribuent à une qualité de vie sans pareille.

Ce document budgétaire décrit les avantages du Manitoba, notamment les coûts, les taxes et les impôts pour les entreprises et les particuliers, ainsi que des faits sur la qualité de vie au Manitoba et les avantages de la province dans le domaine des arts et de la culture.

## Les avantages du Manitoba : de quoi s'agit-il?

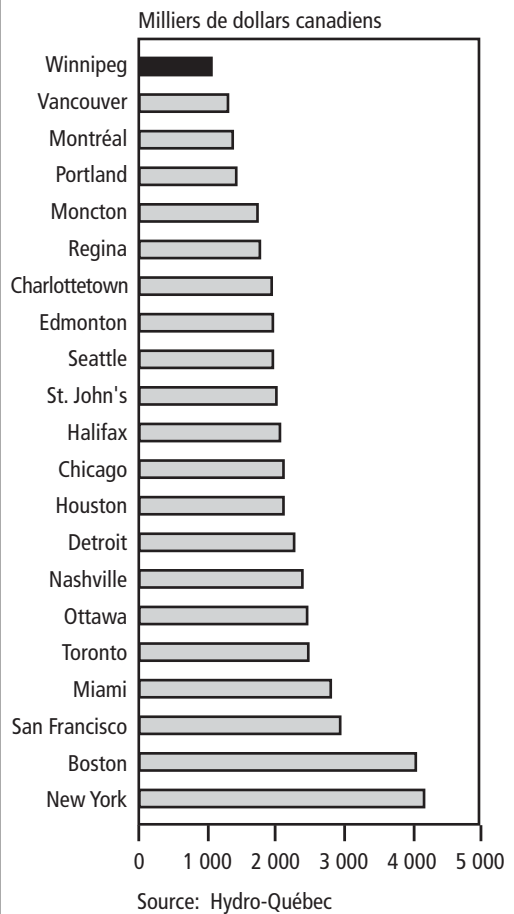
Le Manitoba est la province dont l'économie est la plus stable au Canada. Au cours des 10 dernières années, le Manitoba a connu la croissance du produit intérieur brut réel la plus régulière du Canada. Une bonne part de cette stabilité est due à la diversité de son économie. Aucun secteur industriel ne domine à lui seul le paysage économique de la province. Plutôt, on y trouve plusieurs industries importantes produisant une variété de biens industriels et de biens de consommation, comme l'aérospatiale, la fabrication d'autobus, la transformation des aliments, les produits de santé, la recherche dans le secteur de la santé, les services financiers, les industries culturelles, la production d'électricité, les produits chimiques, l'agriculture et le transport. Ce contexte de certitude économique contribue à une plus grande stabilité de la main-d'œuvre et à un climat d'affaires local prévisible.

Les tarifs d'hydroélectricité publiés pour le Manitoba sont parmi les plus bas du monde. Hydro-Manitoba, une des plus importantes sociétés d'électricité en Amérique du Nord, possède une capacité de production de plus de 5 000 mégawatts et un potentiel de croissance immense. Plus de 98 % de toute cette électricité est produite par des installations hydrauliques propres, fiables et respectueuses de l'environnement. En 2006, le Manitoba a commencé à exploiter une nouvelle centrale éolienne de 99 mégawatts, ajoutant davantage d'énergie propre à l'éventail énergétique de la province.

Le Manitoba est situé en plein cœur du couloir commercial du milieu du continent. Winnipeg est le plus grand centre de distribution entre la côte du Pacifique et Toronto, et c'est également la seule ville importante située entre Vancouver et Thunder Bay qui soit directement reliée aux lignes de chemin de fer américaines. Ces facteurs donnent au Manitoba les atouts nécessaires pour accroître ses activités commerciales et étendre son réseau de transport. À Winnipeg se trouvent des installations de formation des trains vastes et modernes qui permettent de gérer plus de 5 000 wagons par jour. Plusieurs des principaux transporteurs routiers pour compte d'autrui au Canada ont leur siège social à Winnipeg. On estime qu'il y a plus de 500 entreprises de transport routier pour compte d'autrui au Manitoba, et que 90 % d'entre elles travaillent au niveau interprovincial ou international. Cet ensemble d'installations de transport intermodal offre aux entreprises une grande flexibilité et des économies de coûts, ainsi qu'un accès aisé au marché mondial le plus important.

La présence d'un réseau de transport aérien souple et pratique est essentielle à la réussite des entreprises. L'Aéroport international James Armstrong Richardson de Winnipeg est l'un des quelques grands aéroports nord-américains qui fonctionnent 24 heures sur 24. Et avec des périodes d'immobilisation totalisant en moyenne moins de deux heures par an, l'aéroport est également l'un des plus fiables à l'échelle mondiale. Il offre une vaste gamme de services, dont des transporteurs internationaux et régionaux, et des avions-cargo à réaction. Il dispose également d'installations importantes pour le transport des marchandises et du courrier. En 2006, il a servi un nombre record de 3,4 millions de passagers, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2005, et a assuré le transport de 155 millions

### Coûts d'électricité mensuels Clientèle commerciale et industrielle 50 mégawatts et 30 600 mégawattheures, 2006



de kilogrammes de marchandises. L'Administration aéroportuaire de Winnipeg y a entrepris un vaste programme pluriannuel d'amélioration des immobilisations, représentant un investissement total de 585 millions de dollars, qui comprend la construction d'une nouvelle aérogare. Le projet sera terminé d'ici la fin de l'année 2009.

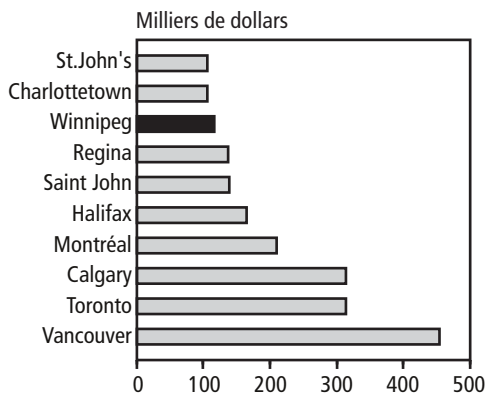
Churchill est le seul port en eau profonde de la région des Prairies. Situé sur la baie d'Hudson, il permet au commerce de l'Atlantique d'atteindre l'Ouest canadien. Le port, qui appartient à OmniTRAX, offre aux expéditeurs d'importants avantages en termes de coûts pour le transport océanique entre le Canada et l'Europe, l'Afrique et l'Amérique latine. Le port offre quatre terminaux en eau profonde pour le chargement et le déchargement de céréales et de marchandises générales de navires ayant une capacité pouvant atteindre 60 000 tonnes. L'an dernier, 488 000 tonnes de marchandises ont transité par le port.

Le Manitoba dispose d'abondantes ressources naturelles. L'industrie minière extrait et transforme une variété de minéraux, notamment du nickel, du cuivre, du zinc, du césium, du tantale et du pétrole. En 2006, la valeur totale de cette production s'est chiffrée à 2,5 milliards de dollars. Le Manitoba possède une industrie forestière importante et bien établie qui produit du papier, du papier journal et du bois d'œuvre. L'industrie de la pêche commerciale en eau douce est l'une des plus importantes au pays, représentant le quart des prises commerciales de poissons d'eau douce au Canada. Étant donné son climat tempéré, son sol fertile, ses abondantes ressources

en eau douce et sa vaste superficie, le Manitoba s'est taillé une place de choix dans le domaine de la production agricole. Grâce à une gestion prudente, le développement durable des ressources naturelles du Manitoba est garanti aujourd'hui et dans l'avenir.

La population manitobaine bénéficie d'une connectivité avancée, grâce à l'infrastructure complète et moderne dont elle dispose en matière de télécommunications. Le Manitoba dispose de services à large

### Prix moyen d'une maison Maison en rangée de catégorie standard

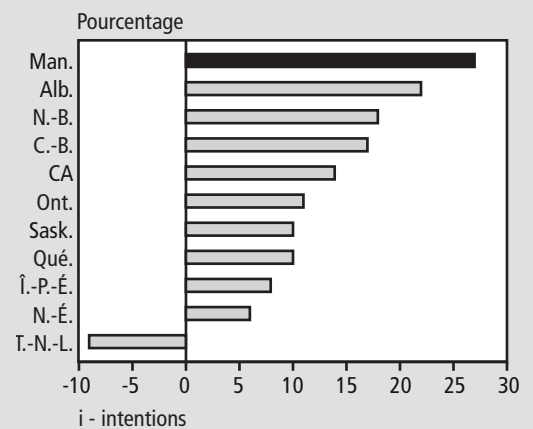


Source : Étude sur le prix des maisons au Canada (quatrième trimestre 2006), Royal LePage

### Boom de l'investissement au Manitoba

Le Manitoba est en période de boom des investissements en capitaux. Depuis 2005, le total des investissements en capitaux s'est accru de 27 %, un taux deux fois plus élevé que le taux national. Les investissements privés et publics ont augmenté considérablement. Les investissements privés se sont accrus de 18 %, soit la plus forte croissance au Canada, ex æquo avec l'Alberta, et les investissements publics connaissent une croissance de 34 %, la troisième en importance parmi les provinces. Les dépenses en immobilisations du secteur privé ont augmenté 16 années de suite au Manitoba, ce qui représente la plus longue période de croissance des investissements en immobilisations au Canada.

### Augmentation des investissements de capitaux 2005-2007i



Source : Statistique Canada

bande à grande échelle et son réseau cellulaire s'étend à presque toute la population de la province.

La recherche et l'innovation continuent à jouer un rôle important dans la croissance et la diversification économiques du Manitoba. La province bénéficie d'un noyau solide et croissant de connaissances dans de nombreux domaines, mais c'est dans celui des sciences de la vie que les activités de recherche et de développement sont les plus notables. Le secteur privé, le gouvernement et les établissements d'enseignement postsecondaire contribuent tous à l'infrastructure de recherche et de développement en pleine croissance de la province.

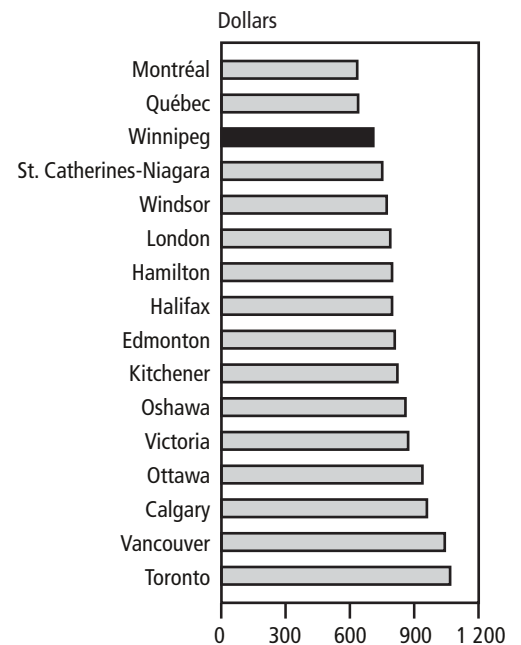
Le Conference Board of Canada estime que le total des investissements de capitaux demeurera élevé en 2008, avec une croissance prévue de 9,7 %, au deuxième rang en importance parmi les provinces.

Le Manitoba maintient son engagement à fournir des services publics de qualité, comme les soins de santé. On n'exige pas de frais personnels ni de cotisation d'assurance-santé des employeurs ou des particuliers. Cela représente un avantage majeur par rapport aux États-Unis, à la fois pour les entreprises et pour la population. En effet, en 2006, les employeurs américains ont dû déboursier en moyenne près de 11 000 dollars américains par employé en frais d'assurance-santé familiale.

Une économie prospère et croissante exige que l'on possède les compétences et les connaissances nécessaires pour relever les défis du 21<sup>e</sup> siècle. Les Manitobains et Manitobaines disposent d'un excellent système d'éducation public, qui offre entre autres des possibilités d'éducation postsecondaire abordables et de grande qualité dans plusieurs universités et collèges. L'enseignement postsecondaire continue d'être abordable au Manitoba et les frais de scolarité du premier cycle sont parmi les plus bas au Canada. Plus de 21 000 étudiants à plein temps et 5 600 étudiants à temps partiel fréquentent l'Université du Manitoba, la plus grande des cinq universités de la province. Cette université offre une grande variété de programmes d'études postsecondaires, entre autres dans le domaine des sciences, des arts, de la médecine, du droit, de l'architecture, des beaux-arts, du génie et de l'agriculture, ainsi que plusieurs programmes de deuxième et de troisième cycles. Il y a également 13 500 étudiants inscrits à temps plein ou à temps partiel dans les quatre autres universités manitobaines. En plus des étudiants universitaires, près de 15 000 étudiants fréquentent, à temps plein ou à temps partiel, les trois collèges communautaires du Manitoba.

Grâce à l'aspect concurrentiel de ses taxes, impôts et frais d'exploitation, le Manitoba est devenu l'une des provinces canadiennes les plus abordables pour faire des affaires. Pour en savoir plus sur les avantages qu'offre le Manitoba en termes de coûts d'exploitation, voir l'annexe 2 « Le Manitoba : un environnement concurrentiel pour le secteur manufacturier » (voir page E23).

**Coût moyen de location, octobre 2006**  
**Appartement de deux chambres à coucher**  
**RMR avec une population de plus de**  
**250 000 habitants**



Remarque : n'inclut pas les crédits provinciaux pour locataires.

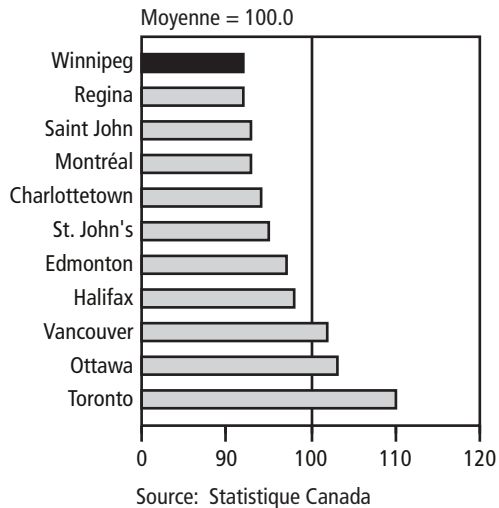
Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement

**Cotes de crédit du Manitoba**  
**mars 2007**

	<b>Cote de crédit</b>
Moody's Investors Service	Aa1
Standard & Poor's	AA-
DBRS	A (élevée)

Source: Finances Manitoba

### Indice des prix de détail, octobre 2005



### Les avantages du Manitoba relativement à la qualité de vie

La capitale du Manitoba, Winnipeg, est une ville cosmopolite en pleine croissance de 700 000 habitants, et ses aspects pratiques, combinés à son esprit communautaire, en font un excellent milieu de vie pour les travailleurs. À Winnipeg, la distance moyenne à parcourir pour se rendre au travail est d'à peu près sept kilomètres. Cette distance est la plus courte au pays pour une ville de plus de 500 000 habitants.

Il est clair que les Manitobaines et Manitobains se soucient des autres : la moitié d'entre eux déclarent faire du bénévolat. La population manitobaine est parmi les chefs de file au pays sur le plan des activités bénévoles effectuées au profit de groupes communautaires, sociaux ou charitables. Qui plus est, de toutes les provinces et de tous les territoires, c'est au Manitoba que le nombre de dons de bienfaisance est proportionnellement le plus élevé par habitant. Tout cela reflète bien l'esprit communautaire et la longue tradition d'altruisme de la population manitobaine. En outre, le gouvernement du Manitoba contribue indirectement à la culture en accordant des crédits d'impôts sur les dons de bienfaisance. En 2004, les organismes de bienfaisance enregistrés dans la province ont recueilli des dons totalisant plus de 639 millions de dollars, dont 333 millions provenaient de particuliers. Cette même année, le gouvernement a accordé 103 millions de dollars sous forme de crédits d'impôt pour dons de bienfaisance, dont 43 millions de dollars aux particuliers.

« En 2004, Winnipeg figurait au premier rang des villes (de l'Ouest) surveillées pour la qualité de l'air. »

Institut des comptables agréés du Manitoba, MB Check-Up 2006

La scène artistique et culturelle de Winnipeg est active et dynamique, notamment grâce au Musée des beaux-arts de Winnipeg, au Musée du Manitoba, au Royal Winnipeg Ballet, à l'Orchestre symphonique de Winnipeg, au Manitoba Theatre Centre et à plusieurs autres troupes théâtrales. Le Manitoba est également fier de posséder de nombreuses autres attractions culturelles contemporaines.

La diversité de la population manitobaine a créé une mosaïque riche et précieuse de réussites artistiques et culturelles. La partie intitulée « Les avantages du Manitoba dans le domaine des arts et de la culture » (voir page E9) donne plus de détails.

En novembre 2004, le nouveau Centre MTS a ouvert ses portes à Winnipeg. Ce nouvel établissement à usages multiples représentant un investissement de 135 millions de dollars peut accueillir 15 000 amateurs de sports ou de spectacles. Doté d'une acoustique exceptionnelle et d'excellentes lignes de visibilité, ce centre de calibre international attire de nombreux spectacles au Manitoba. En 2005, une enquête de l'industrie du spectacle a montré que le Centre était au troisième rang des établissements de ce genre les plus occupés au Canada et qu'il se classait parmi les 30 meilleurs au monde. Grâce à son emplacement dans le centre-ville de Winnipeg, cet établissement de pointe a joué un rôle catalyseur dans le développement des quartiers centraux de la ville.

Le Manitoba a une longue tradition dans le domaine des sports. On y trouve des équipes sportives professionnelles de la Ligue canadienne de football, de la Ligue américaine de hockey et de la Northern Baseball League. Le golf a fait son apparition au Manitoba au début des années 1800. Aujourd'hui, avec plus de 120 terrains, le Manitoba a l'un des plus grands nombres de terrains de golf par golfeur au Canada. En outre, la province se classe au deuxième rang au pays pour le taux de participation. En effet près de 30 % des Manitobaines et Manitobains ont joué au golf l'an dernier sur un terrain de la province. En 2006, le Manitoba a été l'hôte du match de finale de la Coupe Grey de la Ligue canadienne de football. En avril 2007, le Championnat mondial de hockey féminin de la Fédération internationale de hockey sur glace s'est déroulé au Manitoba.



Les Manitobains respectent et apprécient leur environnement naturel. Les plages, les lacs, les rivières et les parcs font partie intégrante de la qualité de vie au Manitoba. Dans la province aux 100 000 lacs, on n'est jamais bien loin d'un endroit où aller à la pêche, pratiquer des sports nautiques comme le canot, le kayak, la voile ou la natation, ou tout simplement se détendre sur l'une des plages de classe mondiale du Manitoba. La proximité des lacs et le coût abordable des résidences secondaires de loisir font du Manitoba l'un des endroits au pays où l'on compte le plus grand nombre de propriétaires de ce type de résidence. Winnipeg est une ville verte : on y trouve le plus vaste parc forestier urbain au Canada et la plus importante forêt urbaine d'ormes adultes en Amérique du Nord. Au Manitoba, l'hiver offre l'occasion de pratiquer de nombreuses activités récréatives pour toute la famille : ski, curling, motoneige et, bien sûr, hockey. Que l'on soit simple spectateur ou participant, les choix d'activités récréatives sont presque illimités.

## Conclusion

Le Budget 2007 met à profit les avantages considérables du Manitoba. Ci-après, se trouvent deux annexes qui illustrent en détail les coûts concurrentiels du Manitoba. La première annexe « Comparaison interprovinciale du coût annuel des dépenses personnelles, des taxes et des impôts » (voir page E10) compare les niveaux d'imposition et le coût de la vie des provinces pour diverses catégories familiales types. La deuxième, intitulée « Le Manitoba : un environnement concurrentiel pour le secteur manufacturier », offre une comparaison détaillée des coûts, des taxes et des impôts des entreprises représentatives dans diverses villes du Canada et des États-Unis (voir page E23).

## ■ LES AVANTAGES DU MANITOBA DANS LE DOMAINE DES ARTS ET DE LA CULTURE

La culture et les arts font partie intégrante du mode de vie et de l'économie du Manitoba. Notre scène culturelle dynamique enrichit nos vies et trouve ses sources dans la diversité de notre mosaïque ethnique, dans nos attractions de calibre international, de même que dans l'imagination et la créativité des Manitobains et Manitobaines. En tant que secteur économique, la culture stimule notre créativité et notre croissance. C'est pour toutes ces raisons que le gouvernement du Manitoba soutient activement la culture dans la province et en fait la promotion.



### La scène culturelle et artistique du Manitoba

Le Manitoba jouit de l'un des environnements culturels les plus diversifiés au Canada. Cette diversité, ajoutée à notre amour des arts et de la culture, crée un environnement qui favorise l'épanouissement artistique et culturel.

Les collectivités autochtones de la province sont parmi les plus grandes et les plus créatives au Canada, et de nouvelles initiatives instaurées par le gouvernement du Manitoba continuent d'enrichir ces collectivités. Le Programme de soutien aux initiatives culturelles autochtones, un programme d'éducation artistique s'adressant aux Autochtones et une initiative portant sur la musique autochtone permettent de canaliser la richesse créatrice de ces collectivités et d'en faire profiter toute la population de la province. En novembre 2006, le Manitoba a accueilli les Aboriginal Peoples Choice Music Awards en même temps que le nouveau Manito Ahbee Festival qui soulignait la musique, les arts, la culture et le patrimoine des Autochtones. Le festival a attiré 3 000 visiteurs venant de partout au Canada et aux États-Unis. La deuxième édition de ce festival de quatre jours est prévue pour le mois de novembre 2007 et accueillera de nouveau les Aboriginal Peoples Choice Music Awards.

L'industrie culturelle du Manitoba continue à connaître beaucoup de succès et de jouir d'une très bonne réputation et d'une grande renommée sur les scènes nationales et internationales. L'hiver passé, l'auteur David Bergen a été invité à un festival d'écrivains des Amériques, à Paris, grâce

au succès de son roman *The Time in Between*, pour lequel il a reçu le prix Giller 2005, le prix littéraire canadien le plus important. Les 14 éditeurs de livres du Manitoba ont réalisé des ventes totalisant plus de trois millions de dollars en 2006. Ces éditeurs continuent de publier

des livres de tous les genres, y compris, par exemple, le magnifique livre d'art publié par Les Éditions du Blé, à Saint-Boniface, pour célébrer la contribution d'Étienne Gaboury à l'enrichissement de l'architecture. Scirocco Drama est le deuxième éditeur de pièces de théâtre en importance du pays. Un bon nombre de ses pièces ont reçu des prix littéraires, notamment le prix du Gouverneur général (catégorie théâtre) pour la pièce *fare Wel* du dramaturge manitobain Ian Ross.

L'industrie de l'enregistrement sonore au Manitoba continue d'être l'une de nos industries culturelles les plus dynamiques. En décembre 2005, la Manitoba Audio Recording Industry Association a publié l'étude *Music is Working Economic Impact Study* qui a conclu que l'industrie produisait des retombées économiques d'une importance semblable à celle de l'industrie cinématographique du Manitoba. En 2004, les dépenses totales de l'industrie de la musique ont atteint 108 millions de dollars, ce qui se représente 87 millions de dollars en retombées nettes relativement au PIB du Manitoba. En 2006, les artistes manitobains ont reçu plus de 100 nominations pour des prix nationaux et internationaux de la musique. Soulignons notamment les prix Grammy et les prix Juno. Huit Manitobains et Manitobaines ont reçu des nominations pour des prix Juno en 2006. Les artistes manitobains ont reçu trois prix Juno. Pour les prix Juno de 2007, quatre artistes et deux maisons de disque du Manitoba ont reçu des nominations. Grâce au succès des manifestations accueillies dans notre capitale, comme les prix Juno en avril 2005, il a été annoncé en novembre 2006 que Winnipeg sera l'hôte des Canadian Country Music Awards en septembre 2008.

L'industrie de la télévision et du film continue d'être très active. Bien que l'industrie ait connu une légère baisse de production par rapport au niveau record de 125 millions de dollars de l'exercice précédent, les activités de production ont dépassé les 114 millions de dollars en 2006-2007 grâce aux 55 projets réalisés. Il s'agit de la quatrième année consécutive où l'industrie a dépassé le niveau de 100 millions de dollars. Le gouvernement manitobain a fourni une aide d'environ 18 millions de dollars à cette industrie en 2006-2007 au moyen du crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos, de la participation directe au capital et d'autres programmes.

La communauté francophone du Manitoba est la deuxième en importance parmi les communautés francophones hors Québec. À Saint-Boniface, le quartier français de Winnipeg, se trouve le Centre culturel franco-manitobain. Il abrite plusieurs organismes francophones, dont Le 100 Nons et le Cercle Molière, la plus ancienne troupe théâtrale professionnelle toujours en activité au Canada. D'autres collectivités francophones dans différentes régions de la province sont représentées par des organismes et des activités culturelles annuelles qui font du Manitoba un endroit où il fait bon vivre, dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Tout au long de l'année, le Manitoba soutient une grande variété d'activités et d'organismes culturels qui enrichissent la vie de ses résidents et attirent de nombreux visiteurs dans cette province fière de sa diversité. Au Manitoba, on retrouve la plus importante communauté islandaise hors de l'Islande, l'une des plus grandes communautés philippines au Canada et de nombreuses communautés ukrainiennes et mennonites dynamiques.

Nombre des plus grandes attractions culturelles canadiennes se trouvent au Manitoba.

Le Royal Winnipeg Ballet, de renommée internationale, a été la première troupe de danse fondée au Canada. Cette troupe fait connaître Winnipeg à l'échelle internationale au moyen des tournées qu'elle fait partout dans le monde. Le Musée du Manitoba est l'un des endroits favoris des visiteurs et il est l'une de seulement trois attractions touristiques canadiennes ayant obtenu la cote trois étoiles du *Guide Michelin*. Le Musée des beaux-arts de Winnipeg possède la plus imposante collection d'art inuit contemporain au monde; elle comprend plus de 10 000 œuvres, c'est-à-dire des sculptures, des estampes, des peintures et des textiles. Le Manitoba Theatre Centre, le Winnipeg Symphony Orchestra,





l'Opéra du Manitoba, le Costume Museum of Canada, Lower Fort Garry et La Fourche ne sont qu'un échantillon des centaines d'attraits dont est pourvu le Manitoba.

Le Manitoba s'enorgueillit également de plusieurs attractions culturelles contemporaines, comme l'Institut d'art contemporain Plug In, le Winnipeg Film Group, la Manitoba Printmakers Association et Urban Shaman, une galerie d'art autochtone gérée par des artistes qui présente des expositions d'œuvres contemporaines d'arts visuels.

Entre autres lieux exceptionnels de divertissements dans la province, mentionnons le centre Keystone récemment agrandi et le Western Manitoba Centennial Auditorium, à Brandon, de même que le Prairie Theatre Exchange, le Rainbow Stage et le Manitoba Theatre for Young People. En 2004, les Manitobains et Manitobaines ont célébré l'ouverture du Centre MTS, un nouvel établissement sportif et culturel de 135 millions de dollars pouvant accueillir 15 000 spectateurs. Des sondages effectués par l'industrie du divertissement ont montré que le Centre MTS est au troisième rang des établissements de ce genre les plus occupés au Canada et qu'il se classait parmi les 30 meilleurs au monde.

Il y a des festivals de premier ordre toute l'année au Manitoba. En hiver, citons le Festival du Voyageur, la plus grande fête hivernale de l'Ouest canadien, qui charme des milliers de visiteurs dans le quartier français de Winnipeg. Plus au nord, le Northern Manitoba Trappers' Festival du Pas fait vivre l'esprit pionnier du Nord. À Brandon, des visiteurs accourent de partout au Canada pour assister au Royal Manitoba Winter Fair.

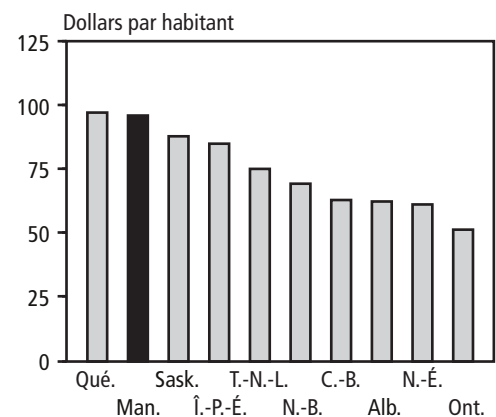
Des visiteurs du monde entier assistent également aux festivals d'été de Winnipeg comme Folklorama, l'un des plus grands festivals culturels au monde. Les quelque 40 pavillons de Folklorama, élu meilleur festival au Canada, attirent plus de 400 000 visiteurs en deux semaines. Le Winnipeg Fringe Festival, qui occupe le deuxième rang en importance parmi les festivals de ce genre en Amérique du Nord, est extrêmement populaire et a vendu plus de 69 000 billets à l'été 2006. Le Winnipeg Folk Festival offre d'excellents spectacles aux amateurs de musique folk depuis 1974. En 2006, ce festival a attiré plus de 45 000 personnes et a apporté plus de 16 millions de dollars à l'économie provinciale. Le Festival de jazz de Winnipeg, le festival national ukrainien du Canada, qui a lieu à Dauphin, et le festival islandais Islendingadagurinn de Gimli, sont d'autres exemples de manifestations de grande envergure. On peut aussi visiter des foires et des expositions communautaires pleines de vie dans tous les coins de la province. Certaines manifestations visent plus particulièrement les jeunes, y compris Freeze Frame, un festival du film pour enfants et adolescents, et le Winnipeg International Children's Festival, qui met à profit des attractions de grande qualité pour les enfants comme le Manitoba Theatre for Young People et le Musée des enfants du Manitoba.

## Aide de la province aux arts et à la culture

Les arts et la culture jouent un rôle clé dans l'amélioration de notre économie. Le Manitoba figure parmi les provinces où le montant par habitant consacré aux arts et à la culture ainsi que le taux de participation à ce genre d'activités sont les plus élevés. Ce secteur emploie plus de 14 000 personnes. Une récente étude de la Canada West Foundation, intitulée *Culture and Economic Competitiveness*, souligne les retombées sociales positives des industries culturelles, dont l'amélioration de la santé et du bien-être de la population, le renforcement de l'identité communautaire et de la cohésion sociale, et l'encouragement de la revitalisation communautaire.

La culture et les arts bénéficient du soutien actif du gouvernement du Manitoba. Selon Statistique Canada, les dépenses directes de la Province dans ce secteur d'activité ont totalisé plus de 112 millions de dollars au cours de l'exercice 2003-2004, la dernière période de collecte de données sur la culture. Ces dépenses représentent 96 dollars par habitant, ce qui place le Manitoba au deuxième rang des provinces pour les dépenses dans ce domaine. Le Manitoba occupait aussi le deuxième rang des provinces pour le financement des arts du spectacle par habitant. En outre, la Province apporte une aide considérable à de nombreux organismes culturels manitobains grâce à des crédits d'impôts pour dons de bienfaisance.

## Dépenses des gouvernements provinciaux pour la culture en 2003-2004, par habitant



Source : Statistique Canada

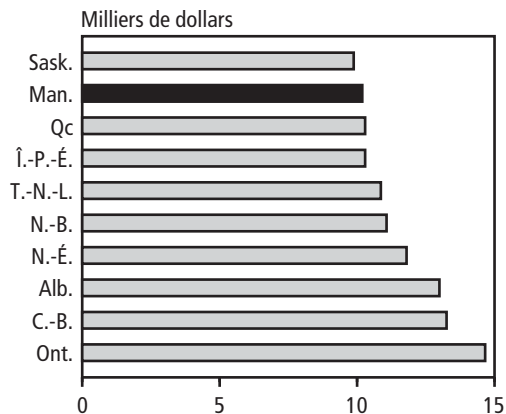
## ■ Annexe 1 : COMPARAISON INTERPROVINCIALE DES DÉPENSES, DES TAXES ET DES IMPÔTS PERSONNELS EN 2007

Depuis 1999, la situation d'ensemble du Manitoba dans le classement des dépenses, des taxes et des impôts personnels est parmi les meilleures au Canada. Pour 2007, le Manitoba se classe au premier, deuxième ou troisième rang en ce qui concerne les totaux des dépenses les plus faibles des six catégories familiales types.

- Les tableaux des pages suivantes démontrent que le Manitoba demeure une des provinces les plus abordables pour ce qui est du coût de la vie, avec des coûts parmi les plus bas pour la garde d'enfant, la taxe sur l'essence, l'assurance automobile, l'électricité et le logement.
- Les Manitobains et Manitobaines profitent d'un niveau de vie élevé grâce aux niveaux d'imposition modérés et au faible coût de la vie.<sup>1</sup> Le Manitoba est plus compétitif et est un lieu d'implantation plus attirant, tant pour les nouvelles entreprises que pour les entreprises en pleine croissance.
- Une qualité de vie supérieure, des impôts et des taxes raisonnables : voilà les avantages du Manitoba!

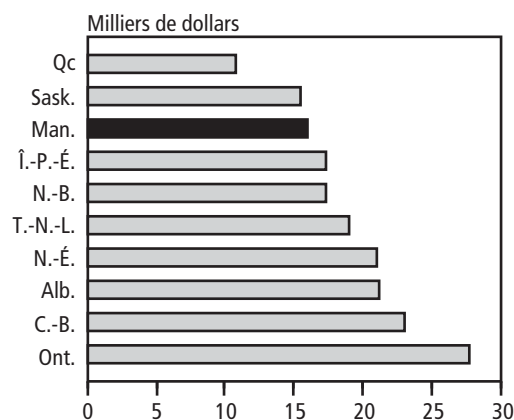
### Célibataire Revenu total : 30 000 \$

- Dépenses, taxes et impôts personnels au deuxième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements provinciaux, impôt provincial sur le revenu et cotisations au cinquième rang des totaux les plus bas du pays



### Parent seul Revenu total : 30 000 \$

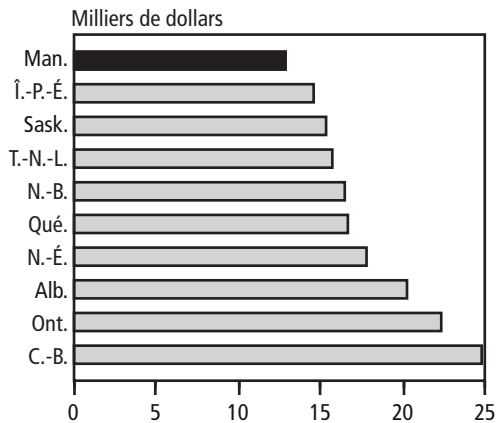
- Dépenses, taxes et impôts personnels au troisième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements provinciaux, impôt provincial sur le revenu et cotisations au quatrième rang des totaux les plus bas du pays



<sup>1</sup> Comprend les coûts suivants : loyer ou frais d'hypothèque, impôt foncier, transports en commun ou assurance automobile, garde d'enfant, téléphone, électricité et chauffage.

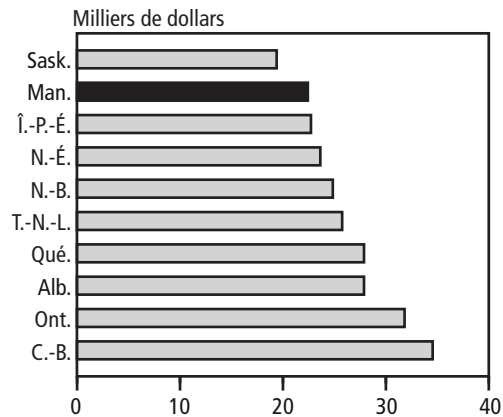
**Famille de quatre, un revenu**  
**Revenu total : 40 000 \$**

- Dépenses, taxes et impôts personnels les plus bas du pays
- Prélèvements provinciaux, impôt provincial sur le revenu et cotisations au troisième rang des totaux les plus bas du pays



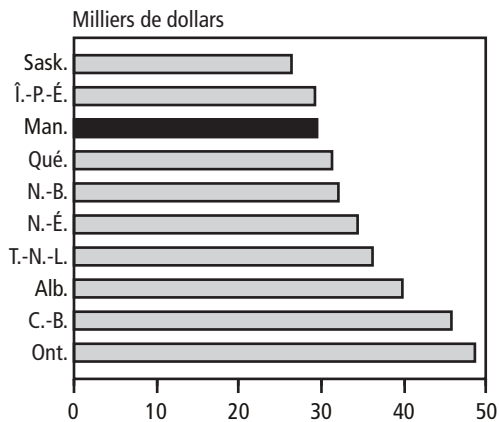
**Famille de quatre, un revenu**  
**Revenu total : 60 000 \$**

- Dépenses, taxes et impôts personnels au deuxième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements provinciaux, impôt provincial sur le revenu et cotisations au cinquième rang des totaux les plus bas du pays



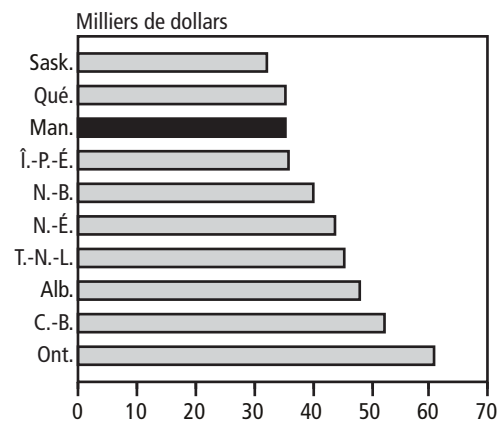
**Famille de quatre, deux revenus**  
**Revenu total : 60 000 \$**

- Dépenses, taxes et impôts personnels au troisième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements provinciaux, impôt provincial sur le revenu et cotisations au cinquième rang des totaux les plus bas du pays



**Famille de cinq, deux revenus**  
**Revenu total : 75 000 \$**

- Dépenses, taxes et impôts personnels au troisième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements provinciaux, impôt provincial sur le revenu et cotisations au cinquième rang des totaux les plus bas du pays



## Comparaison des dépenses, taxes et impôts personnels pour 2007

<b>Célibataire : 30 000 \$</b>	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 015	1 271	2 027	<b>1 814</b>	1 140
Cotisations d'assurance-santé	648	528	0	<b>0</b>	300
<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>	<u>1 663</u>	<u>1 799</u>	<u>2 027</u>	<u><b>1 814</b></u>	<u>1 440</u>
Taxe sur les ventes au détail	416	0	243	<b>334</b>	487
<u>Total – Prél. prov., IPR et cotisations</u>	<u>2 079</u>	<u>1 799</u>	<u>2 269</u>	<u><b>2 149</b></u>	<u>1 928</u>
Loyer	9 792	9 360	6 180	<b>6 684</b>	10 752
Électricité	321	747	606	<b>332</b>	632
Transport en commun	762	834	618	<b>789</b>	1 131
Téléphone	312	279	264	<b>286</b>	263
<u>Total – Coût de la vie</u>	<u>11 186</u>	<u>11 219</u>	<u>7 668</u>	<u><b>8 091</b></u>	<u>12 779</u>
<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>	<u>13 265</u>	<u>13 019</u>	<u>9 937</u>	<u><b>10 240</b></u>	<u>14 706</u>
<b>Parent seul avec un enfant : 30 000 \$</b>	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	162	0	761	<b>402</b>	(226)
Cotisations d'assurance-santé	691	0	0	<b>0</b>	252
<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>	<u>853</u>	<u>0</u>	<u>761</u>	<u><b>402</b></u>	<u>26</u>
Crédit d'impôt à l'emploi ou familial	0	(580)	0	<b>0</b>	0
Prestations pour enfants	0	0	0	<b>(107)</b>	(974)
Taxe sur les ventes au détail	541	0	316	<b>435</b>	633
Taxe sur l'essence	410	180	300	<b>230</b>	294
<u>Total – Prél. prov., IPR et cotisations</u>	<u>1 804</u>	<u>(400)</u>	<u>1 377</u>	<u><b>959</b></u>	<u>(21)</u>
Loyer	12 540	11 520	7 428	<b>8 508</b>	12 804
Garde d'enfant	6 614	7 435	4 768	<b>4 849</b>	10 585
Électricité	413	933	747	<b>417</b>	795
Assurance automobile	1 307	1 394	869	<b>943</b>	3 276
Téléphone	312	279	264	<b>286</b>	263
<u>Total – Coût de la vie</u>	<u>21 186</u>	<u>21 561</u>	<u>14 076</u>	<u><b>15 003</b></u>	<u>27 724</u>
<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>	<u>22 990</u>	<u>21 161</u>	<u>15 453</u>	<u><b>15 962</b></u>	<u>27 703</u>

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	
					<b>Célibataire : 30 000 \$</b>
1 269	2 015	1 842	2 032	2 215	Impôt provincial sur le revenu
530	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>1 799</u>	<u>2 015</u>	<u>1 842</u>	<u>2 032</u>	<u>2 215</u>	<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
275	637	676	448	642	Taxe sur les ventes au détail
<u>2 074</u>	<u>2 652</u>	<u>2 518</u>	<u>2 480</u>	<u>2 857</u>	<u>Total – Prél. prov., IPR et cotisations</u>
6 888	6 864	7 776	6 060	6 504	Loyer
383	637	586	748	589	Électricité
714	714	654	750	690	Transport en commun
263	264	300	293	263	Téléphone
<u>8 248</u>	<u>8 478</u>	<u>9 316</u>	<u>7 851</u>	<u>8 046</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>10 322</u>	<u>11 130</u>	<u>11 833</u>	<u>10 331</u>	<u>10 903</u>	<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>
					<b>Parent seul avec un enfant : 30 000 \$</b>
1 428	502	608	1 011	982	Impôt provincial sur le revenu
530	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>1 958</u>	<u>502</u>	<u>608</u>	<u>1 011</u>	<u>982</u>	<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
(268)	0	0	0	0	Crédit d'impôt à l'emploi ou familial
(2 766)	(109)	0	0	0	Prestations pour enfants
459	828	878	582	834	Taxe sur les ventes au détail
334	214	310	414	330	Taxe sur l'essence
<u>(283)</u>	<u>1 435</u>	<u>1 797</u>	<u>2 007</u>	<u>2 146</u>	<u>Total – Prél. prov., IPR et cotisations</u>
7 632	8 316	9,588	7 656	7 620	Loyer
1 820	5 573	7 259	5 330	6 595	Garde d'enfant
462	772	738	908	723	Électricité
911	944	1 282	1 002	1 529	Assurance automobile
263	264	300	293	263	Téléphone
<u>11 088</u>	<u>15 869</u>	<u>19 167</u>	<u>15 189</u>	<u>16 731</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>10 805</u>	<u>17 304</u>	<u>20 964</u>	<u>17 196</u>	<u>18 877</u>	<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>

## Comparaison des dépenses, taxes et impôts personnels pour 2007

<b>Famille de quatre, un revenu : 40 000 \$</b>	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 221	780	1 655	<b>2 053</b>	1 063
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	<b>0</b>	450
<b>Sous-total – IPR et cotisations</b>	<b>2 517</b>	<b>1 836</b>	<b>1 655</b>	<b>2 053</b>	<b>1 513</b>
Crédit d'impôt à l'emploi ou familial	0	(1 109)	0	<b>0</b>	0
Prestations pour enfants	0	0	0	<b>0</b>	0
Crédits d'impôt foncier	(570)	0	0	<b>(525)</b>	(72)
Taxe sur les ventes au détail	988	0	665	<b>777</b>	1 324
Taxe sur l'essence	410	180	300	<b>230</b>	294
<b>Total – Prél. prov., IPR et cotisations</b>	<b>3 344</b>	<b>908</b>	<b>2 619</b>	<b>2 535</b>	<b>3 060</b>
Frais d'hypothèque	15 401	12 288	5 623	<b>4 766</b>	11 059
Impôt foncier	2 490	3 196	3 874	<b>2 820</b>	2,677
Chauffage	1 072	878	906	<b>1 054</b>	1 163
Électricité	598	1 306	1 028	<b>587</b>	1 120
Assurance automobile	1 509	1 431	1 041	<b>909</b>	2 848
Téléphone	312	279	264	<b>286</b>	263
<b>Total – Coût de la vie</b>	<b>21 381</b>	<b>19 378</b>	<b>12 736</b>	<b>10 421</b>	<b>19 131</b>
<b>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</b>	<b>24 725</b>	<b>20 286</b>	<b>15 356</b>	<b>12 956</b>	<b>22 190</b>
<b>Famille de quatre, un revenu : 60 000 \$</b>	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	2 940	2 762	4 235	<b>4 847</b>	3 298
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	<b>0</b>	600
<b>Sous-total – IPR et cotisations</b>	<b>4 236</b>	<b>3 818</b>	<b>4 235</b>	<b>4 847</b>	<b>3 898</b>
Crédit d'impôt à l'emploi ou familial	0	(825)	0	<b>0</b>	0
Prestations pour enfants	0	0	0	<b>0</b>	0
Crédits d'impôt foncier	(570)	0	0	<b>(525)</b>	0
Taxe sur les ventes au détail	1 499	0	917	<b>1 422</b>	1 726
Taxe sur l'essence	410	180	300	<b>230</b>	294
<b>Total – Prél. prov., IPR et cotisations</b>	<b>5 575</b>	<b>3 173</b>	<b>5 452</b>	<b>5 974</b>	<b>5 917</b>
Frais d'hypothèque	21 790	16 199	6 001	<b>8 292</b>	16 384
Impôt foncier	3 000	3 732	3 915	<b>4 798</b>	3 323
Chauffage	1 541	1 386	1 297	<b>1 389</b>	1 677
Électricité	782	1 680	1 309	<b>756</b>	1 445
Assurance automobile	1 509	1 431	1 041	<b>909</b>	2 848
Téléphone	312	279	264	<b>286</b>	263
<b>Total – Coût de la vie</b>	<b>28 934</b>	<b>24 707</b>	<b>13 826</b>	<b>16 430</b>	<b>25 941</b>
<b>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</b>	<b>34 509</b>	<b>27 880</b>	<b>19 278</b>	<b>22 404</b>	<b>31 858</b>

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.



					<b>Famille de quatre un revenu : 40 000 \$</b>
Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	
2 383	2 613	2 769	2 755	3 182	Impôt provincial sur le revenu
1 059	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>3 442</u>	<u>2 613</u>	<u>2 769</u>	<u>2 755</u>	<u>3 182</u>	<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
(409)	0	0	0	0	Crédit d'impôt à l'emploi ou familial
(3 073)	0	0	0	0	Prestations pour enfants
(193)	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 363	1 627	1 797	1 177	1 732	Taxe sur les ventes au détail
334	214	310	414	330	Taxe sur l'essence
<u>1 464</u>	<u>4 453</u>	<u>4 876</u>	<u>4 346</u>	<u>5 245</u>	<u>Total – Prél. prov. IPR et cotisations</u>
8 520	5 734	6 799	4 342	4 301	Frais d'hypothèque
3 430	2 432	1 957	1 791	1 614	Impôt foncier
1 296	1 653	1 461	1 457	1 648	Chauffage
618	1 044	1 042	1 228	991	Électricité
1 111	940	1 286	1 036	1 600	Assurance automobile
263	264	300	293	263	Téléphone
<u>15 238</u>	<u>12 067</u>	<u>12 844</u>	<u>10 148</u>	<u>10 417</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>16 702</u>	<u>16 520</u>	<u>17 720</u>	<u>14 495</u>	<u>15 662</u>	Total – Dépenses taxes et impôts personnels
					<b>Famille de quatre un revenu : 60 000 \$</b>
Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	
5 682	5 690	5 757	5 527	6 410	Impôt provincial sur le revenu
1 059	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>6 741</u>	<u>5 690</u>	<u>5 757</u>	<u>5 527</u>	<u>6 410</u>	<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
0	0	0	0	0	Crédit d'impôt à l'emploi ou familial
(2 417)	0	0	0	0	Prestations pour enfants
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 964	2 119	2 242	1 744	2 449	Taxe sur les ventes au détail
334	214	310	414	330	Taxe sur l'essence
<u>6 622</u>	<u>8 023</u>	<u>8 309</u>	<u>7 685</u>	<u>9 189</u>	<u>Total – Prél. prov. IPR et cotisations</u>
11 673	8 601	7 659	7 168	8 055	Frais d'hypothèque
5 397	3 119	2 651	2 923	2 799	Impôt foncier
1 944	2 479	2 191	2 186	2 473	Chauffage
775	1 315	1 346	1 549	1 259	Électricité
1 111	940	1 286	1 036	1 600	Assurance automobile
263	264	300	293	263	Téléphone
<u>21 164</u>	<u>16 718</u>	<u>15 433</u>	<u>15 154</u>	<u>16 450</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>27 786</u>	<u>24 741</u>	<u>23 742</u>	<u>22 839</u>	<u>25 639</u>	Total – Dépenses taxes et impôts personnels

## Comparaison des dépenses, taxes et impôts personnels pour 2007

### Famille de quatre, deux revenus : 60 000 \$

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 306	1 831	2 996	3 276	1 187
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	300
<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>	<u>2 602</u>	<u>2 887</u>	<u>2 996</u>	<u>3 276</u>	<u>1 487</u>
Crédit d'impôt à l'emploi ou familial	0	(1 109)	0	0	0
Prestations pour enfants	0	0	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	(570)	0	0	(525)	(92)
Taxe sur les ventes au détail	1 499	0	917	1 422	1 726
Taxe sur l'essence	615	270	450	345	441
<u>Total – Prél. prov., IPR et cotisations</u>	<u>4 146</u>	<u>2 048</u>	<u>4 364</u>	<u>4 518</u>	<u>3 562</u>
Frais d'hypothèque	21 790	16 199	6 001	8 292	16 384
Impôt foncier	3 000	3 732	3 915	4 798	3 323
Garde d'enfant	11 414	11 614	7 215	7 522	15 946
Chauffage	1 541	1 386	1 297	1 389	1 677
Électricité	782	1 680	1 309	756	1 445
Assurance automobile	2 816	2 825	1 910	1 852	6 124
Téléphone	312	279	264	286	263
<u>Total – Coût de la vie</u>	<u>41 655</u>	<u>37 715</u>	<u>21 910</u>	<u>24 895</u>	<u>45 163</u>
<b>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</b>	<b>45 801</b>	<b>39 763</b>	<b>26 274</b>	<b>29 413</b>	<b>48 725</b>

### Famille de cinq, deux revenus : 75 000 \$

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	2 059	2 686	3 979	4 420	2 034
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	450
<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>	<u>3 355</u>	<u>3 742</u>	<u>3 979</u>	<u>4 420</u>	<u>2 484</u>
Crédit d'impôt à l'emploi ou familial	0	(1 306)	0	0	0
Prestations pour enfants	0	0	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	(570)	0	0	(525)	(139)
Taxe sur les ventes au détail	1 869	0	1 253	1 700	2 127
Taxe sur l'essence	615	270	450	345	441
<u>Total – Prél. prov., IPR et cotisations</u>	<u>5 269</u>	<u>2 706</u>	<u>5 683</u>	<u>5 940</u>	<u>4 913</u>
Frais d'hypothèque	21 790	16 199	6 001	8 292	16 384
Impôt foncier	3 000	3 732	3 915	4 798	3 323
Garde d'enfant	17 063	19 326	12 078	12 371	26 531
Chauffage	1 541	1 386	1 297	1 389	1 677
Électricité	782	1 680	1 309	756	1 445
Assurance automobile	2 816	2 825	1 910	1 852	6 124
Téléphone	312	279	264	286	263
<u>Total – Coût de la vie</u>	<u>47 304</u>	<u>45 427</u>	<u>26 774</u>	<u>29 744</u>	<u>55 748</u>
<b>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</b>	<b>52 572</b>	<b>48 133</b>	<b>32 456</b>	<b>35 685</b>	<b>60 661</b>

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	<b>Famille de quatre, deux revenus : 60 000 \$</b>
4 556	3 377	3 167	3 713	4 065	Impôt provincial sur le revenu
1 059	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>5 615</u>	<u>3 377</u>	<u>3 167</u>	<u>3 713</u>	<u>4 065</u>	<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
0	0	0	0	0	Crédit d'impôt à l'emploi ou familial
(2 437)	0	0	0	0	Prestations pour enfants
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 964	2 119	2 242	1 744	2 449	Taxe sur les ventes au détail
501	321	465	621	495	Taxe sur l'essence
<u>5 643</u>	<u>5 817</u>	<u>5 874</u>	<u>6 079</u>	<u>7 009</u>	<u>Total – Prél. prov., IPR et cotisations</u>
11 673	8 601	7 659	7 168	8 055	Frais d'hypothèque
5 397	3 119	2 651	2 923	2 799	Impôt foncier
3 507	8 608	11 936	6 921	11 183	Garde d'enfant
1 944	2 479	2 191	2 186	2 473	Chauffage
775	1 315	1 346	1 549	1 259	Électricité
2 022	1 884	2 568	2 038	3 129	Assurance automobile
263	264	300	293	263	Téléphone
<u>25 582</u>	<u>26 270</u>	<u>28 652</u>	<u>23 077</u>	<u>29 162</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>31 225</u>	<u>32 087</u>	<u>34 525</u>	<u>29 156</u>	<u>36 171</u>	Total – Dépenses, taxes et impôts personnels

Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	<b>Famille de cinq, deux revenus : 75 000 \$</b>
6 839	4 846	4 454	5 055	5 615	Impôt provincial sur le revenu
1 059	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>7 898</u>	<u>4 846</u>	<u>4 454</u>	<u>5 055</u>	<u>5 615</u>	<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
0	0	0	0	0	Crédit d'impôt à l'emploi ou familial
(2 861)	0	0	0	0	Prestations pour enfants
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
2 583	3 438	3 044	2 053	3 334	Taxe sur les ventes au détail
501	321	465	621	495	Taxe sur l'essence
<u>8 121</u>	<u>8 606</u>	<u>7 964</u>	<u>7 729</u>	<u>9 444</u>	<u>Total – Prél. prov., IPR et cotisations</u>
11 673	8 601	7 659	7 168	8 055	Frais d'hypothèque
5 397	3 119	2 651	2 923	2 799	Impôt foncier
5 327	14 198	19 196	12 251	18 198	Garde d'enfant
1 944	2 479	2 191	2 186	2 473	Chauffage
775	1 315	1 346	1 549	1 259	Électricité
2 022	1 884	2 568	2 038	3 129	Assurance automobile
263	264	300	293	263	Téléphone
<u>27 402</u>	<u>31 860</u>	<u>35 911</u>	<u>28 407</u>	<u>36 177</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>35 523</u>	<u>40 466</u>	<u>43 875</u>	<u>36 136</u>	<u>45 621</u>	Total – Dépenses, taxes et impôts personnels

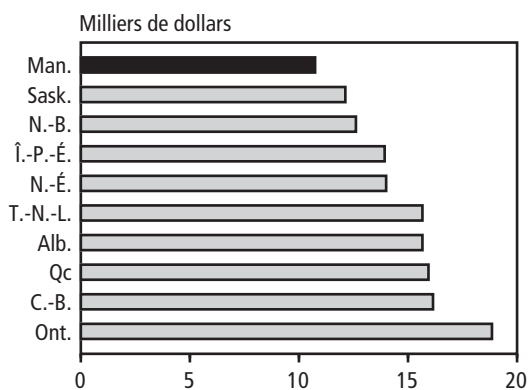
## Comparaison interprovinciale des taxes et impôts nets (moins le crédit d'impôt pour les diplômés et le remboursement des frais de scolarité) et des dépenses, taxes et impôts personnels

Célibataire : 50 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	2 566	3 186	4 468	<b>4 309</b>	2 793
Crédit d'impôt pour les diplômés et remboursement de frais de scolarité	0	0	(1 100)	<b>(2 500)</b>	0
<u>Sous-total</u>	<u>2 566</u>	<u>3 186</u>	<u>3 368</u>	<u><b>1 809</b></u>	<u>2 793</u>
Cotisations d'assurance-santé	648	528	0	<b>0</b>	600
<u>Total – IPR et cotisations</u>	<u>3 214</u>	<u>3 714</u>	<u>3 368</u>	<u><b>1 809</b></u>	<u>3 393</u>
Taxe sur les ventes au détail	622	0	395	<b>550</b>	762
Taxe sur l'essence	410	180	300	<b>230</b>	294
<u>Total – Prél. prov., IPR et cotisations</u>	<u>4 246</u>	<u>3 894</u>	<u>4 064</u>	<u><b>2 589</b></u>	<u>4 450</u>
Loyer	9 792	9 360	6 180	<b>6 684</b>	10 752
Électricité	321	747	606	<b>332</b>	632
Assurance automobile	1 509	1 431	1 041	<b>909</b>	2 848
Téléphone	312	279	264	<b>286</b>	263
<u>Total – Coût de la vie</u>	<u>11 934</u>	<u>11 816</u>	<u>8 091</u>	<u><b>8 211</b></u>	<u>14 496</u>
<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>	<u>16 180</u>	<u>15 710</u>	<u>12 155</u>	<u><b>10 801</b></u>	<u>18 946</u>

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

### Célibataire Revenu total : 50 000 \$

- Dépenses, taxes et impôts personnels les plus bas du pays
- Prélèvements provinciaux, impôt provincial sur le revenu et cotisations les plus bas du pays



Source : Finances Manitoba

Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	
5 625	4 800	4 756	4 678	5 356	<b>Célibataire : 50 000 \$</b>
0	(2 000)	(2 000)	0	0	Impôt provincial sur le revenu
5 625	2 800	2 756	4 678	5 356	Crédit d'impôt pour les diplômés et remboursement de frais de scolarité
530	0	0	0	0	Sous-total
6 155	2 800	2 756	4 678	5 356	Cotisations d'assurance-santé
832	936	1 010	730	1 045	Total – IPR et cotisations
334	214	310	414	330	Taxe sur les ventes au détail
7 321	3 950	4 076	5 822	6 732	Taxe sur l'essence
6 888	6 864	7 776	6 060	6 504	Total – Prél. prov., IPR et cotisations
383	637	586	748	589	Loyer
1 111	940	1 286	1 036	1 600	Électricité
263	264	300	293	263	Assurance automobile
8 646	8 705	9 948	8 137	8 957	Téléphone
15 966	12 655	14 024	13 959	15 688	Total – Coût de la vie
					Total – Dépenses, taxes et impôts personnels

## NOTES

Les mentions de taxes<sup>1</sup> et d'impôts<sup>1</sup>, de frais et de coût de la vie sont basées sur des renseignements disponibles en date du 1er février 2007 sur les principaux centres urbains suivants de chaque province : Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto, Montréal, Fredericton, Halifax, Charlottetown et St. John's.

**Assurance automobile.** La couverture comprend une assurance responsabilité civile de deux millions de dollars, une franchise tous risques de 500 \$, l'assurance individuelle et l'assurance familiale de deux millions de dollars (avenant SEF 44) dans les provinces n'offrant pas une assurance pour préjudices sans égard à la faute, et l'assurance pour préjudices à Montréal, offerte par la Société de l'assurance automobile du Québec. Le conducteur est marié et âgé de 35 ans, et il n'a eu aucun accident et aucune condamnation depuis 15 ans ou plus. Il utilise l'auto pour se rendre au travail (un trajet de 15 km dans chaque sens, si l'assureur l'exigeait). Les tarifs de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba ont été fournis respectivement par l'Insurance Corporation of British Columbia, par SGI Canada et par la Société d'assurance publique du Manitoba. Les tarifs dans les autres centres urbains représentent la moyenne de dix assureurs privés se trouvant dans les provinces de ces centres. Les calculs de l'assurance automobile ne tiennent pas compte des tarifs réduits en vigueur pour les véhicules additionnels.

Dans les exemples fournis, les voitures assurées sont la Chevrolet Impala 2003 et la Chevrolet Cavalier 2000. La famille monoparentale est assurée pour une Cavalier 2000; les familles à deux revenus sont assurées pour une Cavalier 2000 et une Impala 2003.

**Prestations pour enfants.** Les chiffres mentionnés se rapportent à des programmes provinciaux comparables à la Prestation fiscale canadienne pour enfants.

**Garde d'enfant.** Frais moyens de garde d'enfant à temps plein dans trois situations : garde préscolaire de deux enfants, l'un de trois ans et l'autre de cinq; garde avant et après l'école d'un enfant de sept ans; et camp de jour de six semaines pendant l'été pour un enfant de sept ans. Les chiffres du Québec sont basés sur des frais de garderie de 7 \$ par jour. Les frais moyens sont basés sur le document intitulé *Early Childhood Care and Education in Canada: Provinces and Territories*, et ont été mis à jour grâce à un sondage effectué par Finances Manitoba qui portait sur différentes villes.

**Électricité.** Le coût est basé sur une consommation annuelle de 9 000 kWh dans le cas d'une famille ayant deux parents et gagnant 40 000 \$, de 12 000 kWh pour les deux familles ayant deux parents et gagnant respectivement 60 000 \$ et 75 000 \$, de 6 000 kWh pour une famille monoparentale, et de 4 500 kWh pour un locataire. Le coût n'inclut ni les taxes ni les frais municipaux, et il est basé sur le tarif résidentiel en vigueur le 1er février 2007.

**Taxe sur l'essence.** Les calculs ont comme base une consommation annuelle de 2 000 litres d'essence pour les familles à véhicule unique, et de 3 000 litres pour les familles à deux revenus totalisant 60 000 \$ et 75 000 \$ respectivement. Sont incluses respectivement la taxe de 6 cents du litre à Vancouver et celle de 1,5 cent du litre à Montréal. La taxe de vente provinciale a été appliquée au prix de gros à l'Île-du-Prince-Édouard.

**Cotisations d'assurance-santé.** Cotisations annuelles pour les services médicaux et l'assurance-hospitalisation dans les provinces qui les perçoivent. Les cotisations au Régime d'assurance-médicaments du Québec sont incluses dans cette catégorie.

**Chauffage domiciliaire.** Le coût est basé sur une consommation annuelle de 2 300 mètres cubes de gaz naturel pour une maison en rangée de catégorie standard, et une consommation annuelle de 3 450 mètres cubes pour une maison à deux étages de catégorie standard. Dans le cas des provinces de l'Atlantique, les chiffres représentent la consommation équivalente en huile de chauffage, en unités BTU. Les prestations de remboursement des frais de chauffage domiciliaire ont été déduites des coûts de chauffage domiciliaire pour l'Alberta, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador.

<sup>1</sup> Les tableaux tiennent compte des changements budgétaires de 2007 pour la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le Manitoba, ainsi que du budget fédéral.

**Frais d'hypothèque.** On prend comme point de départ des calculs la moitié du prix moyen d'une maison en rangée de catégorie standard pour des familles ayant un revenu de 40 000 \$, ou d'une maison à deux étages de catégorie standard pour des familles ayant des revenus de 60 000 \$ et de 75 000 \$, respectivement, selon l'Étude sur le prix des maisons au Canada de Royal LePage (quatrième trimestre 2006). L'hypothèque de 25 ans est amortie à un taux d'intérêt de 6,492 % sur cinq ans.

**Impôt foncier.** Les calculs sont faits en se basant sur la valeur imposable d'une maison en rangée de catégorie standard pour des familles ayant un revenu de 40 000 \$, ou d'une maison à deux étages de catégorie standard pour des familles ayant des revenus de 60 000 \$ et de 75 000 \$, selon l'Étude sur le prix des maisons au Canada de Royal LePage (quatrième trimestre 2006).

**Impôt provincial sur le revenu.** Les calculs se rapportent aux situations suivantes : une personne seule, locataire, ayant un revenu gagné de 30 000 \$; un parent seul<sup>2</sup>, locataire, ayant un enfant et un revenu gagné<sup>2</sup> de 30 000 \$; et trois propriétaires ayant un revenu gagné<sup>2</sup> de 40 000 \$, 60 000 \$ et 75 000 \$, respectivement. Les familles biparentales correspondent à l'un des modèles suivants : une personne qui gagne un revenu, un conjoint et deux enfants à charge âgés de trois et sept ans; deux personnes qui gagnent chacune un revenu et deux enfants à charge âgés de trois et sept ans; deux personnes qui gagnent chacune un revenu et trois enfants à charge âgés de trois, cinq et sept ans. Dans le cas des familles à deux revenus, on présume que l'un des conjoints gagne 60 % du revenu familial, et l'autre 40 %. Les crédits d'impôt non remboursables incluent les crédits accordés pour les cotisations au Régime de pensions du Canada, ou au Régime de rentes du Québec, et les cotisations à l'assurance-emploi. Dans le cas du chef de famille monoparentale, les frais de garde particuliers à chaque province ont été déduits du revenu. Dans le cas des familles à deux revenus, les frais de garde d'enfant ont été déduits du revenu du conjoint qui gagne le moins. Dans le cas des contribuables du Québec, l'impôt brut sur le revenu personnel est réduit par l'abattement fiscal fédéral (16,5 %). Les crédits remboursables sur la taxe de vente et les réductions d'impôt provinciales ont été déduits de l'impôt sur le revenu à payer. Les crédits d'impôt pour la location sont inclus dans l'impôt sur le revenu, mais les crédits d'impôt foncier sont indiqués à part.

**Impôt sur le revenu provincial après la déduction du crédit d'impôt pour les diplômés et du remboursement des frais de scolarité, pour un célibataire gagnant 50 000 \$.** Comprend le crédit d'impôt pour les diplômés postsecondaires de la Saskatchewan (1 100 \$), le remboursement des frais de scolarité du Nouveau-Brunswick (2 000 \$), le crédit d'impôt pour les diplômés postsecondaires de la Nouvelle-Écosse (2 000 \$) et le remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité du Manitoba (2 500 \$). Comprend les crédits relatifs au Régime de pensions du Canada, à l'assurance-emploi et au montant personnel de base.

**Loyer.** Les chiffres proviennent de l'Enquête sur les logements locatifs de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (octobre 2006) et prennent comme point de départ le coût moyen de location, dans chaque centre urbain, d'un appartement à une chambre à coucher dans le cas d'une personne célibataire et de deux chambres à coucher dans le cas d'une famille monoparentale.

**Taxe sur les ventes au détail.** Les calculs sont faits en se basant sur l'ensemble des dépenses moyennes selon certains paliers de revenu brut dans l'Enquête sur les dépenses des ménages (2005) de Statistique Canada (les résultats sont majorés en fonction des valeurs de 2007 et ajustés pour tenir compte de la taille de la famille).

**Transports en commun.** On prend comme point de départ des calculs le prix d'une carte mensuelle pour un adulte (zone unique) en vigueur au mois de février 2007. Dans le cas de Charlottetown, le tarif est basé sur l'achat quotidien d'un billet adulte sur 240 jours ouvrables. Le crédit d'impôt fédéral non remboursable pour laissez-passer de transport en commun a permis de réduire les frais de transport en commun indiqués pour l'exemple concernant le célibataire.

**Téléphone.** Il s'agit du tarif résidentiel de base.

<sup>2</sup> Le revenu gagné ne comprend pas la Prestation universelle pour la garde d'enfants, mais les calculs du revenu imposable tiennent compte de cette prestation.





## ■ Annexe 2 :

### **LE MANITOBA : UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL POUR LE SECTEUR MANUFACTURIER**

Le secteur manufacturier est le plus grand secteur économique du Manitoba, représentant 12 % du PIB provincial et deux tiers des exportations totales de marchandises vers l'étranger. Près de 70 % des exportations de marchandises de la province vers les États-Unis sont des produits manufacturés.

En 2006, le secteur manufacturier a employé plus de 66 000 personnes, soit un travailleur manitobain sur neuf. De nombreux autres Manitobains travaillent dans des industries qui fournissent des biens et des services au secteur manufacturier. Il n'y a qu'au Québec et en Ontario que le secteur manufacturier emploie une plus grande proportion de la main-d'œuvre totale.

Les expéditions de marchandises du Manitoba ont continué de s'accroître en 2006. Elles se sont chiffrées à 14,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 5,2 %, alors que le Canada a connu un déclin de 0,6 %. La croissance des expéditions du Manitoba s'est avérée supérieure à celle du Canada au cours de cinq des six dernières années.

Le secteur manufacturier manitobain est hautement diversifié et génère une grande variété de biens industriels et de biens de consommation, principalement des autobus urbains et interurbains, du matériel aérospatial, des métaux fondus, des produits chimiques d'usage industriel, de la machinerie, des produits pharmaceutiques, des viandes transformées, des légumes et produits céréaliers transformés, des meubles, des produits en matière plastique, des fenêtres manufacturées et des produits métalliques. Le Manitoba est le plus important fabricant d'autobus en Amérique du Nord. La plus grande usine de meubles du Canada, propriété de Palliser Furniture, est située au Manitoba. À Brandon, la deuxième ville en importance de la province, les Aliments Maple Leaf possèdent un établissement de transformation des viandes parmi les plus grands du monde, et des plus performants du point de vue technologique. En outre, le Manitoba est un centre de l'aérospatiale qui occupe dans ce domaine le troisième rang en importance au Canada.

Le contexte commercial du Manitoba, à la fois concurrentiel et rentable, continue d'attirer des investissements manufacturiers. Les fabricants tirent profit de la situation centrale de la province et de son excellent réseau de transport vers les autres parties de l'Amérique du Nord. Au Manitoba, les terrains à usage industriel ou commercial coûtent moins cher que dans beaucoup d'autres grands centres urbains, et les frais d'électricité sont parmi les plus bas au monde. De plus, la main-d'œuvre du Manitoba est instruite et compétente, prête à profiter des possibilités que présente la croissance du secteur manufacturier.

Le ministère des Finances du Manitoba utilise un modèle de mesure de la compétitivité qui lui permet de comparer la structure fiscale et l'ensemble des coûts de deux entreprises représentatives, l'une petite et l'autre plus grande. Ce modèle permet de savoir où se situe le Manitoba en matière de compétitivité par rapport à plusieurs autres villes nord-américaines.

Le modèle simule les coûts de lancement, les frais d'exploitation et les profils financiers et fiscaux sur une période de vingt ans. Il tient compte des changements fiscaux à venir qui ont été annoncés par les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral et les gouvernements des États américains.<sup>1</sup> Il n'inclut pas les mesures que le gouvernement du Manitoba a annoncées mais qui sont assujetties aux dispositions législatives sur l'équilibre budgétaire. Les profils des entreprises représentatives ont été actualisés à l'aide des données les plus récentes de Statistique Canada, des conseils de développement économique local et d'autres sources publiques.

---

<sup>1</sup> Le modèle tient compte des renseignements disponibles au 22 mars 2007.

## Comparaison de la compétitivité entre différentes villes

Les indicateurs suivants sont utilisés pour évaluer, sur une période de vingt ans, la compétitivité relative aux coûts et aux taxes et impôts de deux entreprises manufacturières, l'une petite et l'autre plus grande :

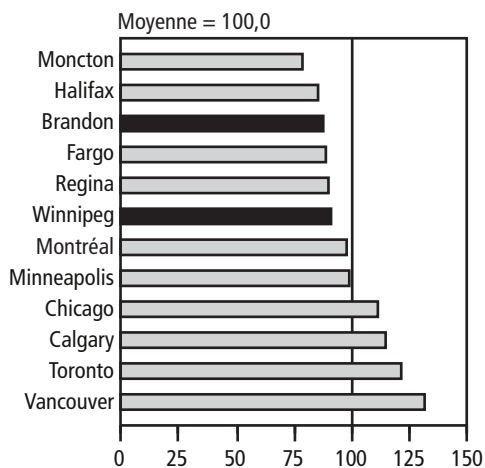
- le coût net d'investissement ou les coûts de lancement (y compris les taxes et impôts);
- les bénéfices nets, avant impôts;
- les taux d'imposition réels;
- le taux de rentabilité interne.

L'analyse prend comme point de départ les coûts réels de chaque ville et calcule le revenu net et les mouvements de trésorerie, y compris les coûts de lancement, en se basant sur les frais d'exploitation de chaque endroit. Les résultats de chaque ville sont comparés à la moyenne globale de toutes les villes pour chacun des indicateurs et sont présentés dans les tableaux qui suivent.

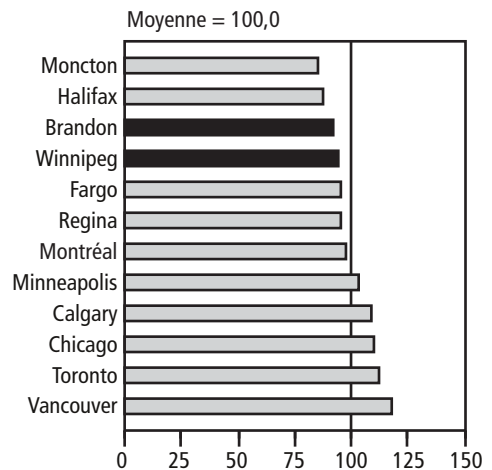
### Coût net d'investissement

Les coûts de lancement d'une usine de fabrication (terrain, bâtiment, équipement et matériel) au Manitoba sont inférieurs à la moyenne de toutes les villes. Les taxes et les impôts ont un effet négligeable sur le coût net. Les crédits d'impôt à l'investissement affectés aux immobilisations réduisent le coût net d'investissement. Dans les centres urbains de plus grande taille, le coût net d'investissement a tendance à être supérieur à la moyenne, principalement à cause du coût des terrains et du coût de la main-d'œuvre de construction. La prospérité économique croissante du Manitoba a entraîné une hausse de la valeur des terrains plus rapide que la moyenne, mais les crédits d'impôt susmentionnés ont amorti l'augmentation des coûts.

#### Coût net d'investissement Petite entreprise manufacturière



#### Coût net d'investissement Grande entreprise manufacturière



## Bénéfices nets avant impôts

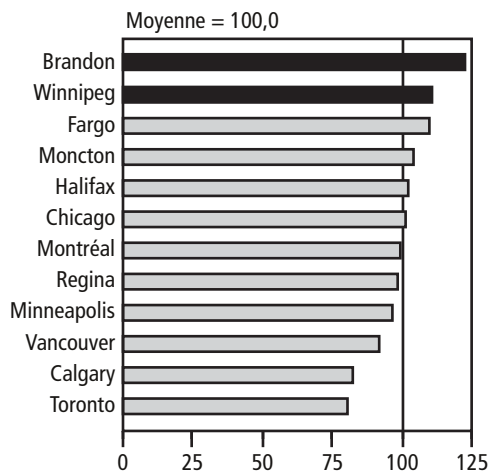
Le modèle calcule les bénéfices nets avant impôts en soustrayant d'un niveau de revenu commun les frais d'exploitation suivants, qui varient en fonction de la ville concernée :

- les salaires moyens dans le secteur manufacturier;
- les frais locaux des services publics (électricité et téléphone);
- les frais d'intérêt;
- la dépréciation des immobilisations.

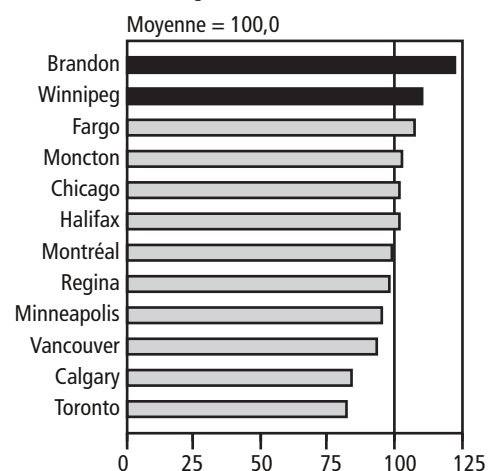
Le montant des bénéfices nets avant impôts permet de comparer la compétitivité du Manitoba en ce qui concerne les coûts à celle des autres villes. Si les bénéfices nets avant impôts sont plus élevés dans une ville, cela signifie que les frais d'exploitation y sont moins élevés, par rapport à une autre ville. Les chiffres d'affaires utilisés dans le modèle de simulation ne varient pas d'une ville à l'autre: quatre millions de dollars pour la petite entreprise et 45 millions pour l'entreprise plus grande, de la cinquième année à la vingtième. Les coûts des matériaux de fabrication ne varient pas non plus d'une ville à l'autre.

Brandon et Winnipeg ont les bénéfices nets avant impôts les plus élevés, aussi bien pour les petites entreprises manufacturières que pour les entreprises de plus grande taille. Une main-d'œuvre instruite, compétente et productive, des frais de services publics peu élevés et des coûts de lancement inférieurs à la moyenne contribuent à rendre l'exploitation d'une usine de fabrication au Manitoba avantageuse en termes de coûts.

### Bénéfices nets avant impôts Petite entreprise manufacturière



### Bénéfices nets avant impôts Grande entreprise manufacturière



## Taux d'imposition réels

Les taux d'imposition réels sont établis en calculant les impôts bruts en tant que proportion des bénéfices nets avant impôts sur la période de vingt ans. Voici les taxes et impôts relatifs à l'exploitation qui sont utilisés dans l'analyse :

- les impôts sur les bénéfices des sociétés;
- les taxes professionnelles et impôts fonciers locaux;
- les impôts sur le capital des corporations et l'impôt de franchise américain;
- les impôts sur les salaires;
- les cotisations versées au régime d'indemnisation des accidents du travail;
- les primes de retraite et d'assurance-emploi obligatoires;
- les cotisations d'assurance-santé payées par l'employeur.

Les dépenses fiscales suivantes qui bénéficient au secteur manufacturier sont également prises en compte:

- les crédits d'impôt à l'investissement;
- les déductions pour amortissement accéléré;
- les taux d'imposition préférentiels.

Dans ce modèle, on ne tient pas compte des zones d'encouragement des entreprises, des subventions et d'autres types d'aide financière fournie par le gouvernement et les tierces parties.

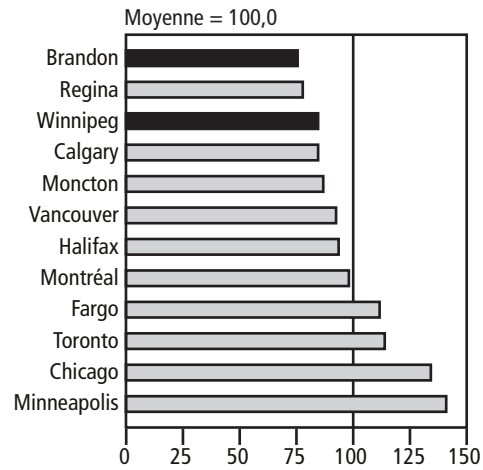
Les taux d'imposition réels au Manitoba sont inférieurs non seulement à la moyenne des villes canadiennes mais aussi à la moyenne de toutes les villes représentées, tant pour les grandes entreprises que pour les petites.

## Compétitivité globale

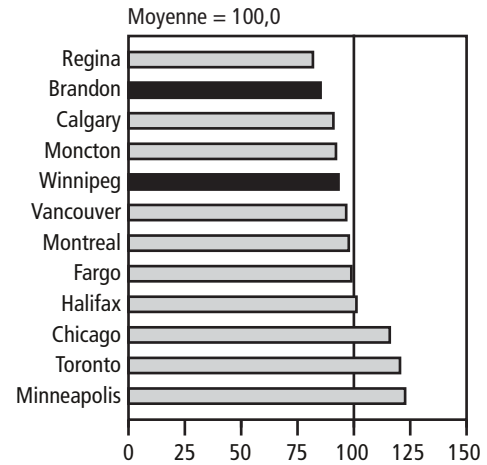
On mesure la compétitivité globale en comparant le taux de rentabilité interne des entreprises dans les villes représentées. Le taux de rentabilité interne est fréquemment utilisé comme outil de prise de décision se rapportant aux investissements des entreprises ou au choix de leur emplacement. Il permet d'évaluer la rentabilité attendue d'un investissement. Plus le taux est élevé, plus l'investissement devient intéressant. Pour une entreprise, un projet d'investissement n'est généralement acceptable que si son taux de rentabilité interne excède son taux d'actualisation ou le coût des emprunts requis. Le modèle calcule le taux de rentabilité interne des entreprises dans chaque ville, en incluant les coûts de lancement et les mouvements de trésorerie sur la période de 20 ans, en actualisant le taux d'intérêt des prêts commerciaux s'appliquant à une entreprise de petite taille et à une entreprise de plus grande taille. Les tableaux suivants illustrent l'effet combiné des coûts et des taxes et impôts sur le taux de rentabilité interne d'entreprises manufacturières représentatives, de petite et de grande tailles, dans les villes représentées.

Les taux de rentabilité interne à Brandon et à Winnipeg sont plus élevés que le taux moyen des villes incluses dans le modèle, tant pour les petites entreprises manufacturières que pour les grandes: Brandon a le meilleur taux de rentabilité interne, et Winnipeg est au quatrième rang. Et parmi les villes de plus de 500 000 habitants, Winnipeg a le meilleur taux de rentabilité interne, tant pour les petites entreprises manufacturières que pour les grandes.

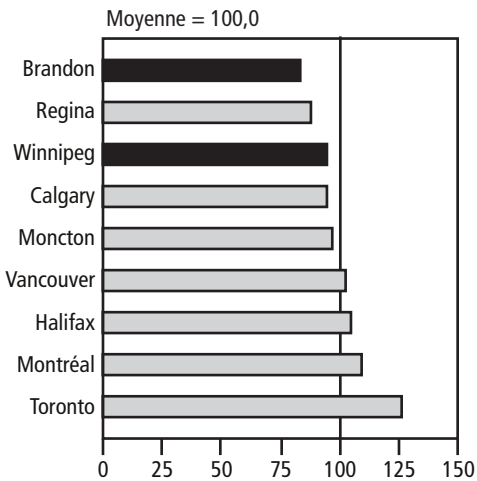
**Taux d'imposition réels  
Petite entreprise manufacturière**



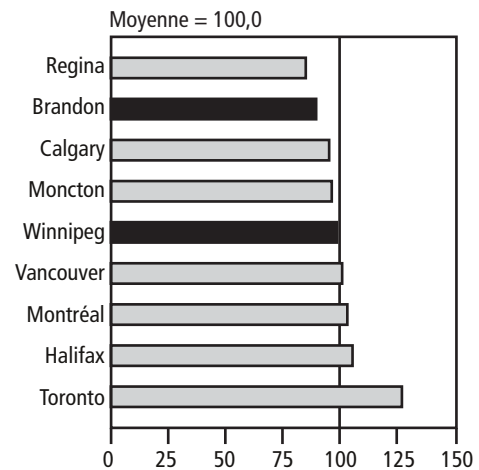
**Taux d'imposition réels  
Grande entreprise manufacturière**



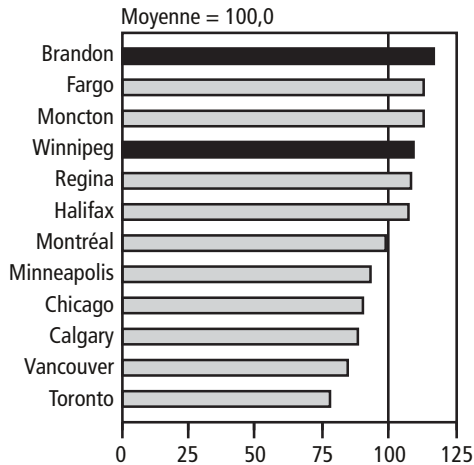
**Taux d'imposition réels  
Petite entreprise manufacturière  
Villes canadiennes**



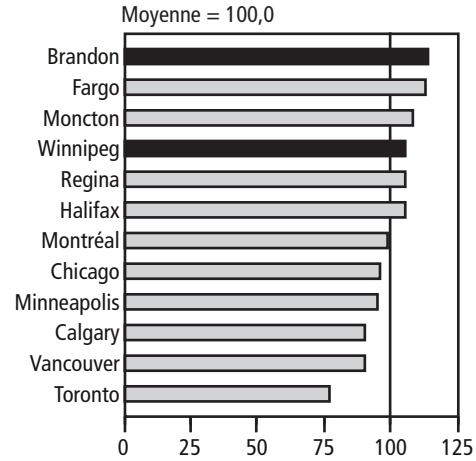
**Taux d'imposition réels  
Grande entreprise manufacturière  
Villes canadiennes**



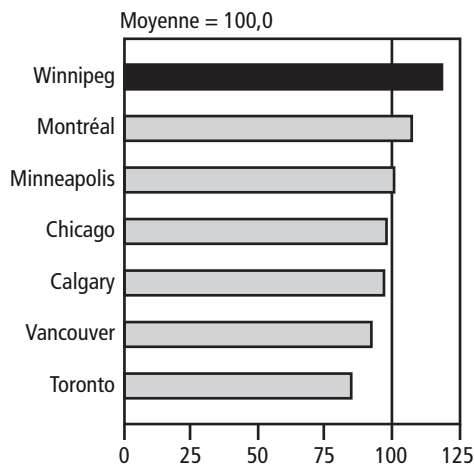
**Taux de rentabilité interne  
Petite entreprise manufacturière**



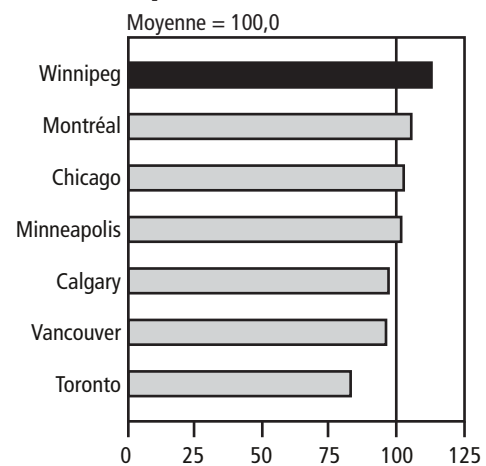
**Taux de rentabilité interne  
Grande entreprise manufacturière**



**Taux de rentabilité interne  
Petite entreprise manufacturière  
Villes de plus de 500 000 habitants**



**Taux de rentabilité interne  
Grande entreprise manufacturière  
Villes de plus de 500 000 habitants**



**CONCLUSION**

Pour la huitième année consécutive, le Manitoba a réduit les impôts sur les bénéfices des sociétés, et d'autres réductions ont été annoncées pour 2008. Pour la troisième année de suite, le Manitoba a réduit le coût fiscal des dépenses en capital: le taux de remboursement du crédit d'impôt à l'investissement manufacturier est maintenant de 50 %, et le Budget de 2007 est le troisième Budget consécutif à inclure une réduction de l'impôt sur le capital. En conséquence, les taux d'imposition réels à Brandon et à Winnipeg se sont améliorés pour les petites entreprises manufacturières, et à Brandon ce taux s'est également amélioré pour les entreprises de plus grande taille. En plus d'offrir les plus grands bénéfices nets avant impôts en raison de frais d'exploitation peu élevés pour les entreprises, les villes de Brandon et Winnipeg se distinguent également en ceci: Brandon a la meilleure compétitivité globale, tant pour les petites entreprises manufacturières que pour les plus grandes, et Winnipeg a la meilleure compétitivité globale parmi les villes de plus de 500 000 habitants, tant pour les petites entreprises manufacturières que pour les plus grandes. Des taxes et impôts peu élevés et la meilleure compétitivité globale, voilà les Avantages du Manitoba dans le secteur manufacturier.